

**University of Waterloo**  
**Département d'études françaises**  
**FR 192A**  
**French Language 1 : Module 1**  
**Printemps 2019**

**Créneau et salle**

Section	Créneau	Salle
001	9 :30-10 :20MWF	HH 227

**Coordonnées**

Section	Professeur(e)	Bureau	Téléphone (519-888- 4567)	Courriel	Heures de consultation
001	<b>S James Mitchell</b>	ML 347		sj2mitchell@uwaterloo.ca	merc. 10h30 à 12h30

**Coordonnées des assistants d'enseignement**

T.A.	Courriel	Section(s)
Eden McFarlane	<a href="mailto:eamcfarl@uwaterloo.ca">eamcfarl@uwaterloo.ca</a>	101, 102

## Department Placement Rules

Grade 9 and 10 core French = enrolment in FR 151

Grade 11 core French = enrolment in FR 152

Grade 12 core French = enrolment in FR 192A

Grade 12 extended and immersion French = enrolment in FR 192B

\*\*\* Francophone students and students having graduated from a French high school must have the written permission of the French Department to enrol in any French courses.

\*\*\* Students with university credits in French must consult the Department before registering in any French courses.

### SPECIAL NOTES:

1. French language courses are sequenced. Students cannot go back in sequence.
2. Students registered in FR 192A and 192B in the same term will be denied credit for FR 192A.
3. Students registered in FR 151 and/or FR 152 in the same term as FR 192A or 192B will be denied credit for FR 151 and/or FR 152.

## Description et Objectifs du cours

Le cours FR 192A est un cours qui sert à continuer le perfectionnement de l'étudiant(e) en compréhension et expression écrite et orale. Les étudiant(e)s réviseront et élargiront leurs connaissances grammaticales et lexicales dans un contexte culturel francophone. En plus de trois heures d'instruction en classe, le cours comprend une heure de français oral.

## Source d'apprentissage

- **Manuel (l'achat de ce manuel est obligatoire)**  
Champeny, Séverine. *Imaginez* 3<sup>ème</sup> édition. Boston : Vista.
- **Le site *Learn***  
Le plan de cours, les dates importantes, la description du devoir écrit, documents pour le cours de conversation, des exercices supplémentaires et les notes seront affichés ici.
- ***Supersite***  
Le manuel *Imaginez* est accompagné d'un *Supersite* qui comprend :
  - Audios
  - Vidéos
  - Exercices en ligne
  - Listes de vocabulaire
  - Fiches de grammaire

## Ressources complémentaires (avec auto-correction)

- Grammaire et vocabulaire: <http://www.lepointdufle.net/cours-de-francais.htm>
- Vocabulaire (niveau débutant/ intermédiaire) <http://users.skynet.be/providence/vocabulaire>
- La conjugaison des verbes : <https://www.laits.utexas.edu/fi/quiz/admirer-pr%C3%A9sent>

## Références

- Collins-Robert ou Oxford-Hachette (dictionnaires bilingues)
- VERBIX (<http://www.verbix.com/>)
- Jacqueline Morton. *English Grammar for Students of French*. Seventh edition. The Olivia & Hill Press, 2013.

### Autre site Web :

- pour la prononciation : [Acapela ou Text-to-speech](#)

## Évaluation

Évaluation	Date de l'évaluation	Valeur
Test 1*	Semaine 3	15%
Test 2*	Semaine 5	15%
Devoir maison*	Semaine 8	10%
Test 3*	Semaine 9	15%
Test 4*	Semaine 12	15%
Préparation et participation en classe	Toute la durée du cours	15%
Cours de conversation	Toute la durée du cours	15%
Total		100%

\*Les dates exactes pour les tests et le devoir seront affichées dans le calendrier de votre site *Learn* la première semaine des cours.

### Tests (60%)

4 tests de 50 minutes environ portant sur la grammaire, le vocabulaire, et la culture des chapitres étudiés (l'équivalent d'un chapitre / un chapitre et demi par test). Si vous devez manquer un test, prière d'en aviser votre professeur(e) **avant** le cours pour les arrangements. L'accommodation sera faite seulement si l'étudiant a **une raison valable** justifiée par des **documents à l'appui** (formulaire VIF).

### Devoir maison (10%)

Il s'agit d'une rédaction à préparer à la maison et (police 12, double interligne) à soumettre en classe ou en ligne dans la boîte de réception sur LEARN. Le sujet et les instructions seront affichés sur LEARN. Le but de cet exercice est d'utiliser le vocabulaire thématique de manière contextuelle. **Aucun retard ne sera accepté.**

### Préparation et participation en classe (15%)

La préparation sur le SUPERSITE (devoirs), la présence en classe (assiduité), la qualité et la fréquence des interventions (engagement) seront prises en compte pour constituer une note de 15%.

### Cours de conversation (15%)

Ces cours sont obligatoires. Ils sont animés par les TA et commencent dès la première semaine. La notation comprend 5% pour la participation en classe, 5% pour la présence et 5% pour une présentation orale. Votre instructeur vous fournira les détails. (Consultez [Schedule of Classes](#) pour la salle.)

## Préparation en ligne sur le SUPERSITE (devoirs)

Le SUPERSITE propose une série d'exercices d'entraînement variés conçus à partir des notions de grammaire et du vocabulaire étudiés en classe ou pendant le cours de conversation. L'étudiant est responsable de réaliser les exercices assignés par le professeur. Il faut réaliser les exercices assignés pour chaque chapitre avant la date du test portant sur le chapitre en question. Le SUPERSITE transmet les résultats au professeur qui en tiendra compte pour la note de participation.

## Apprentissage d'une langue

L'objectif de ce cours est de vous permettre de communiquer en français. Pour cela, il est absolument essentiel d'assister régulièrement et de participer activement aux cours, car une langue s'apprend par une pratique soutenue et régulière dans vos interactions avec votre professeur et les autres étudiant(e)s, et par votre travail individuel. C'est pourquoi vous serez évalués fréquemment. Il n'est pas possible d'apprendre une langue uniquement à partir d'un livre. Le rôle de votre manuel, *Imaginez*, est d'aider votre professeur à enseigner en lui fournissant des documents. *Imaginez* ne peut pas remplacer votre professeur, et ce n'est pas son but. Avec le *Supersite* ainsi que des sites de grammaire disponibles sur le web, vous avez la possibilité de travailler seul des points de grammaire pour réviser, pratiquer ce qui est vu en classe ou approfondir par vous-mêmes vos connaissances.

## Plan du cours

Semaine	Date	Matière   Lectures à faire	Évaluations
1	6 mai	<b>Leçon 1</b> <u>À lire</u> : Vocabulaire (p. 4), Le Canada français (supplément en PDF sur Learn) <u>À étudier</u> : 1.1 Spelling-change verbs (p. 18 à 19), 1.2 The irregular verbs <i>être, avoir, faire, and aller</i> (p. 22 à 23) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 5), Qu'avez-vous appris? (supplément en PDF sur Learn), Mise en pratique (p. 20 à 21), Mise en pratique (p. 24 à 25)	
2	13 mai	<u>À étudier</u> : 1.3 Forming questions (p. 26 à 27), 1.4 Present tense of regular <i>-er, -ir, and -re</i> verbs (p. 390), 1.5 The imperative (p. 392) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 28 à 29), Mise en pratique (p. 391), Mise en pratique (p. 393)	
3	20 mai	<b>Congé – le lundi 20 mai (Victoria Day)</b> <b>Leçon 2</b> <u>À lire</u> : Vocabulaire (p. 42), La France (p. 50 à 51) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 43), Qu'avez-vous appris? (p. 52)	Test 1 (chapitre 1) le mer. 22 mai
4	27 mai	<u>À étudier</u> : 2.1 Reflexive and reciprocal verbs (p. 56 à 57), 2.2 Descriptive adjectives and adjective agreement (p. 60 à 61), 7.4 Past participles used as	

Semaine	Date	Matière   Lectures à faire	Évaluations
		adjectives (p. 414) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 58 à 59), Mise en pratique (p. 62 à 63), Mise en pratique (p. 415)	
5	3 juin	<u>À étudier</u> : 2.3 Adverbs (p. 64 à 65), 3.4 Possessive adjectives (p. 398) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 66 à 67), Mise en pratique (p. 399)	Test 2 (chapitre 2) le ven. 7 juin
6	10 juin	<b>Leçon 3</b> <u>À lire</u> : Vocabulaire (p. 82), Le Québec (p. 90 à 91) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 83), Qu'avez-vous appris? (p. 92) <u>À étudier</u> : 3.1 The <i>passé composé</i> avec <i>avoir</i> (p. 96 à 97), 3.2 The <i>passé composé</i> avec <i>être</i> (p. 100 à 101) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 98 à 99), Mise en pratique (p. 102 à 103)	
7	17 juin	<u>À étudier</u> : 3.5 The <i>imparfait</i> : formation and uses (p. 400), 3.3 The <i>passé composé</i> vs. the <i>imparfait</i> (p. 104 à 105), 7.5 Expressions of time (p. 416) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 401), Mise en pratique (p. 106 à 107), Mise en pratique (p. 417)	
8	24 juin	<b>Leçon 4</b> <u>À lire</u> : Vocabulaire (p. 120), Les Antilles (p. 128 à 129) <u>À étudier</u> : 4.1 The <i>plus-que-parfait</i> (p. 134 à 135) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 121), Qu'avez-vous appris? (p. 130), Mise en pratique (p. 136 à 137),	Devoir maison
9	1er juillet	<b>Congé – le lundi 1<sup>er</sup> juillet (Canada Day)</b> <b>Jour de rattrapage – le mardi 2 juillet (ce jour suit l'emploi du temps du lundi)</b> <u>À étudier</u> : 4.2 Negation and indefinite adjectives and pronouns (p. 138 à 139), 4.3 Irregular –ir verbs (p. 142 à 143), 4.4 Demonstrative adjective (p. 402) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 140 à 141), Mise en pratique (p. 144 à 145), Mise en pratique (p. 403)	Test 3 (chapitre 3 et début du 4) le mardi 2 juillet
10	8 juillet	<b>Leçon 5</b> <u>À lire</u> : Vocabulaire (p. 158), L'Afrique de l'Ouest (p. 166 à 167) <u>À étudier</u> : 5.1 Partitives (p. 172 à 173) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 159), Qu'avez-vous appris? (p. 168), Mise en pratique (p. 174 à 175)	
11	15 juillet	<u>À étudier</u> : 5.4 Object pronouns (p. 406), 5.2 The pronouns <i>y</i> and <i>en</i> (p. 176 à 177) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 407), Mise en pratique (p. 178 à 179)	

Semaine	Date	Matière   Lectures à faire	Évaluations
12	22 juillet	<u>À étudier</u> : 5.3 Order of pronouns (p. 180 à 181), 5.5 Past participle agreement (p. 408) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 182 à 183), Mise en pratique (p. 409)	Test 4 (fin du chapitre 4 et chapitre 5) le ven. 26 juillet
	29 juillet	<u>Le lundi 29 juillet : jour de rattrapage pour Victoria Day</u> <u>Le mardi 30 juillet : Fin des cours (jour de rattrapage pour le 2 juillet)</u>	

## Règlements du cours

### Absence

Une absence lors d'un examen en classe n'est admissible que pour une raison majeure (maladie, décès d'un proche, etc.) devant être prouvée par un document officiel (certificat médical ou autre). Voir le [site du registraire sur le règlement](#) pour de plus amples informations.

Si vous êtes malade pour un test en classe, veuillez faire remplir [le formulaire « verification of illness »](#) par votre médecin. Pas de rattrapage pour les travaux/examens manqués sans raison majeure. Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable. Une absence non motivée à un test ou à un examen entraînera la note 0.

Si l'étudiant(e) rate une ou plusieurs classes, il est de sa responsabilité de demander les notes de cours aux autres étudiants, quelle que soit la circonstance. L'enseignant ne répondra aux courriels ou aux appels téléphoniques demandant des informations sur le contenu d'une classe manquée que si l'absence est motivée par une raison majeure (deuil dans la famille, problèmes personnels, maladie, etc). Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable.

### Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du vice-doyen (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

### Department policy

The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

### University policies

#### Academic Integrity

In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo community are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility. See the [UWaterloo Academic Integrity Webpage \(https://uwaterloo.ca/academic-integrity/\)](https://uwaterloo.ca/academic-integrity/) and the [Arts Academic Integrity Office Webpage \(http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility\)](http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility) for more information.

## **Intellectual Property**

Students should be aware that this course contains the intellectual property of their instructor, TA, and/or the University of Waterloo. Intellectual property includes items such as:

- Lecture content, spoken and written (and any audio/video recording thereof);
- Lecture handouts, presentations, and other materials prepared for the course (e.g., PowerPoint slides);
- Questions or solution sets from various types of assessments (e.g., assignments, quizzes, tests, final exams); and
- Work protected by copyright (e.g., any work authored by the instructor or TA or used by the instructor or TA with permission of the copyright owner).

Course materials and the intellectual property contained therein, are used to enhance a student's educational experience. However, sharing this intellectual property without the intellectual property owner's permission is a violation of intellectual property rights. For this reason, it is necessary to ask the instructor, TA and/or the University of Waterloo for permission before uploading and sharing the intellectual property of others online (e.g., to an online repository).

Permission from an instructor, TA or the University is also necessary before sharing the intellectual property of others from completed courses with students taking the same/similar courses in subsequent terms/years. In many cases, instructors might be happy to allow distribution of certain materials. However, doing so without expressed permission is considered a violation of intellectual property rights.

Please alert the instructor if you become aware of intellectual property belonging to others (past or present) circulating, either through the student body or online. The intellectual property rights owner deserves to know (and may have already given their consent).

## **Grievance**

A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70, Student Petitions and Grievances, Section 4 \(https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70\)](https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70). When in doubt please be certain to contact the department's administrative assistant who will provide further assistance.

## **Discipline**

A student is expected to know what constitutes academic integrity to avoid committing academic offenses and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offense, or who needs help in learning how to avoid offenses (e.g., plagiarism, cheating) or about "rules" for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the undergraduate associate dean. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71, Student Discipline](#)

<http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm>). For typical penalties check [Guidelines for the Assessment of Penalties \(http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm\)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm).

## **Appeals**

A decision made or penalty imposed under Policy 70, Student Petitions and Grievances (other than a petition) or Policy 71, Student Discipline may be appealed if there is a ground. A student who believes he/she has a ground for an appeal should refer to [Policy 72, Student Appeals \(http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm\)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm).

## **Note for Students with Disabilities**

AccessAbility Services, located in Needles Hall, Room 1132, collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please connect with AccessAbility Services at the beginning of each academic term.